

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE
LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CENTRE TARN**

2025-79

Séance du 18 décembre 2025 à 20 h 30

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi dix-huit décembre à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Centre Tarn, convoqué le onze décembre, s'est réuni à Réalmont au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc CANTALOUBE, Président.

Nombre de Membres

Afférents au CC : 36

En exercice : 20

Ayant pris part à la délibération : 31

Présents : Madame Isabelle SOULET, Monsieur Alain BARRAU, Monsieur Serge BOURREL, Monsieur Alain HERNANDEZ, Monsieur Rémi ROUQUETTE, Monsieur Claude ROQUES, Madame Sylvie BASCOUL, Monsieur Christophe MOREL, Madame Christiane ENJALBERT, Monsieur Jean-Paul CHAMAYOU, Monsieur Jean-François COMBELLES, Madame Isabelle CALMET, Monsieur Jean-Claude MADAULE, Monsieur Frédéric GAU, Monsieur Henri VIAULES, Madame Françoise HOULES, Madame Véronique LACROIX, Monsieur Jean-Luc CANTALOUBE, Madame Nathalie FABRE, Monsieur Pierre CALVIGNAC.

Excusés donnant procuration : Monsieur Hervé BOULADE donnant procuration à Monsieur Rémi ROUQUETTE, Madame Marie-Claude ROLLAND donnant procuration à Monsieur Jean-François COMBELLES, Madame Marie-Line CLUZEL donnant procuration à Monsieur Jean-Paul CHAMAYOU, Monsieur Pascal THIERY donnant procuration à Monsieur Henri VIAULES, Madame Nadège BARTHE DE LA OSA donnant procuration à Madame Françoise HOULES, Monsieur Alain BOYER donnant procuration à Madame Véronique LACROIX, Monsieur Jean-Michel LOPEZ donnant procuration à Madame Isabelle CALMET, Madame Sarah TRENTI donnant procuration à Monsieur Serge BOURREL, Madame Véronique MARAVAL donnant procuration à Monsieur Jean-Luc CANTALOUBE, Monsieur Bernard TROUILHET donnant procuration à Madame Nathalie FABRE, Madame Anna CALS donnant procuration à Madame Sylvie BASCOUL.

Excusés : Monsieur Sylvian CALS, Monsieur Jean-Pierre LESCURE, Monsieur Raoul DE RUS, Monsieur Fabrice MARCUZZO, Madame Virginie BOU

Secrétaire de Séance : Madame Françoise HOULES

Objet de la délibération : Finances - Révision des Attributions de Compensation 2025

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée que dans sa séance du 26 septembre 2024, la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) a procédé à une nouvelle évaluation des charges transférées en matière d'Application du Droit des Sols (ADS - instruction des autorisations d'urbanisme), d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), de création, aménagement et entretien de la Voirie d'Intérêt Communautaire (VIC) et d'exercice de la compétence Enfance Jeunesse.

Au vu du rapport de ladite commission, il est proposé à l'assemblée de réviser comme suit les attributions de compensation au titre de l'exercice 2025 :

COMMUNES	Attribution négative	Attribution positive
ARIFAT	1 603,09€	
FAUCH	34 811,21€	
LABOUTARIÉ		23 601,28€
LAMILLARIÉ	29 931,83€	
LOMBERS		37 785,83€
MONTREDON-LABESSONNIÉ	75 147,27€	
ORBAN	31 914,58 €	
POULAN-POUZOLS	30 341,08€	
REALMONT	9 842,04€	
SIEURAC	22 242,46€	
TERRE-DE-BANCALIÉ	139 521,34€	
TOTAL	375 354,90€	61 387,11€

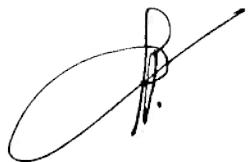
Ouï cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide d'arrêter, au titre de l'exercice 2025, les Attributions de Compensation susvisées.

Ainsi fait et délibéré à Réalmont, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme,

Le Président,

Jean-Luc CANTALOUBE



Communauté
de Communes
Centre Tarn

La Secrétaire de séance,

Françoise HOULES

